



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DES EAUX DES VALLÉES DU  
GIROU DE L'HERS DE LA SAVE  
ET DES COTEAUX DE CADOURS**

Référence à  
rappeler :

N° du contrat / N° de point de conso 194813 / 180335  
Occupant SAS HECTARE

Adresse de  
branchement

CHEMIN DE NOTRE DAME D ALET  
31530 MONTAIGUT SUR SAVE

UNITE SAVE ET CADOURS  
1475 RUE DU PORT HAUT  
31330 GRENADE  
Tél. : 05 62 79 86 50  
save@aep-nord31.fr  
SIRET 200 072 114 00016 et APE84.11Z

Horaires d'ouverture :  
Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00  
et de 14h00 à 16h00

**SAS HECTARE  
RN 113  
75 ZI LES PORTES DOMITIENNES  
CS 300200  
34740 VENDARGUES**



## Facture n° 2023-1 / 415294 du 07/11/2023

Service Technique : 05 61 82 61 80

Vérifiez au moins une fois par an l'index  
de votre compteur pour contrôler votre  
consommation et constater d'éventuelles  
fuites.

Pensez à protéger votre compteur  
contre le gel car les conséquences  
d'une détérioration seraient à votre  
charge.

Réservez toujours un accès au  
compteur pour l'opération de relève.

En cas de départ, merci de prendre  
contact avec le SIE SAVE & CADOURS.

### Eau

ANNEE 2023

#### Voici la présentation simplifiée de votre facture

Détail au verso

Votre consommation d'eau

0 m<sup>3</sup>

Abonnement et Location compteur  
Frais

**Montants**  
61,25  
27,50

**Total de la facture**

**88,75**

**Montant total à payer avant le 21/11/2023**

**88,75 €**

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

**SAS HECTARE  
RN 113  
75 ZI LES PORTES DOMITIENNES  
CS 300200  
34740 VENDARGUES**

\*

### TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA031000215000000000041529423

ICS : FR85ZZZ571265

Référence : 4 IH 23 000000000415294 X 105 44

Montant : 88,75 €

Créancier : SIE SAVE CADOURS

**CENTRE D'ENCAISSEMENT  
DES FINANCES PUBLIQUES  
TSA 73980  
92894 NANTERRE CEDEX 9**

Joindre un relevé d'identité bancaire

215310500231 HECTARE

941144000186 19220000000004152940310004906706

8875

| Point de consommation       | N° série compteur | Diam. | Relevé le  | Ancien index | Index dépose | Index rempl. | Nouvel index | Conso. en m3 |
|-----------------------------|-------------------|-------|------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| 180335                      | G21DE248150       | 40    | 07/02/2023 | 0            |              |              | 0            | 0            |
| Consommation totale relevée |                   |       |            |              |              |              |              | 0            |
| Consommation facturée (m3)  |                   |       |            |              |              |              |              | 0            |

| Détail de votre facture                    | Quantité | Unité   | Prix U.  | Montant HT   | T.V.A.      | Montant TTC  |
|--------------------------------------------|----------|---------|----------|--------------|-------------|--------------|
| <b>Distribution de l'eau</b>               |          |         |          |              |             |              |
| Abonnement                                 | 1 x 11 m | 11 mois | 43,50000 | 39,77        | 2,19 (5.5%) | 41,96        |
| Location de compteur                       | 1 x 11 m | 11 mois | 20,00000 | 18,28        | 1,01 (5.5%) | 19,29        |
| Frais d'accès au service (nouveau contrat) |          |         | 25,00000 | 25,00        | 2,50 (10%)  | 27,50        |
| <b>Total de votre facture</b>              |          |         |          | <b>83,05</b> | <b>5,70</b> | <b>88,75</b> |
| <b>Montant total à payer</b>               |          |         |          | <b>83,05</b> | <b>5,70</b> | <b>88,75</b> |

Extrait du titre exécutoire en application du l'article L.252a du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n°66-624 du 19 août 1966 modifié par le décret n°81-362 du 13 avril 1981 relatif au recouvrement des produits et établissements publics locaux.

**MIEUX COMPRENDRE VOTRE FACTURE :** Les tarifs sont fixés par le SIE GIROU, HERS, SAVE et CADOURS.

**Distribution de l'eau :** L'abonnement et la location compteur permettent le renouvellement des compteurs et le matériel d'exploitation ainsi que le remboursement des investissements. Le prix au m3 d'eau rémunère le prélèvement, le traitement et la distribution de l'eau (Fonctionnement).

**Organismes publics :** *Lutte contre la Pollution :* La collectivité reverse les sommes perçues à l'Agence Adour Garonne qui subventionne les Collectivités pour la réalisation de travaux de lutte contre la pollution, d'aménagement et de protection des ressources en eaux.

**MOYENS DE PAIEMENT A VOTRE DISPOSITION :**

**En espèces :** Veuillez vous rendre, muni de votre facture, à l'accueil du SIE GIROU, HERS, SAVE et CADOURS, à l'unité SAVE.

**Par chèque :** Votre règlement devra être libellé à l'ordre « Régisseur de recettes du SIE » et envoyé, accompagné du TIP, à l'aide de l'enveloppe retour à l'adresse figurant sur le TIP. **Attention : ne pas joindre de courrier au règlement, ne pas utiliser de trombone ou d'adhésif, ne pas plier, ne pasagrafer.**

**Par TIP :** il vous suffit de dater et signer votre TIP, de le détacher selon les pointillés et de le glisser dans l'enveloppe retour accompagné d'un RIB, RIP ou RICE si vos coordonnées bancaires ne figurent pas sur le TIP ou si elles sont erronées. **Attention : ne pas joindre de courrier au règlement, ne pas utiliser de trombone ou d'adhésif, ne pas plier, ne pasagrafer.**

**Par virement :** sur le Compte Trésorerie Générale Toulouse : 10071 31000 00002002933 39 \_ BIC TRPUFRP1 en précisant le n° de facture dans le libellé du virement.  
IBAN : FR76 1007 1310 0000 0020 0293 339 \_ BIC : TRPUFRP1

**Vous avez la possibilité d'adhérer à la mensualisation ou au prélèvement à échéance pour votre prochaine facture annuelle. Si ce moyen de paiement vous intéresse, contactez notre service au 05.62.79.86.50.**